Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2023

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages, numérotées de 1/10 à 10/10.

Vous traiterez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1- Commentaire de texte (20 points)

Objet d'étude : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle

Texte : Henry Bauchau, *Le Boulevard périphérique*, 2008.

A Paris, en 1980, le narrateur, devenu un vieil homme, évoque des souvenirs d'escalade au début de la Seconde Guerre mondiale avec son ami Stéphane, mort avant la fin de la guerre après avoir été capturé par un officier nazi.

Je pars, je reprends l'autobus. En face de moi il y a un homme encore jeune, le visage creusé. Je suis frappé par son regard bleu-gris, un regard attentif, concentré, qui semble fait pour scruter le lointain. C'est de ce regard que Stéphane scrutait le rocher avant d'entreprendre une escalade et c'est de ce même regard, qui ressemblait un peu alors à celui d'un oiseau de proie, qu'il étudiait les prises possibles en cours d'ascension.

Pendant les premières années de la guerre nous avons souvent grimpé ensemble et une amitié est née entre nous. Un jour il m'a emmené avec un moniteur de sport, Sarquin, très bon grimpeur. À la fin de la journée, Stéphane nous a montré, pendant que nous l'assurions d'en bas, comment faire une voie dominée par un fort surplomb[1] sur lequel il fallait faire deux rétablissements difficiles.

Stéphane franchit le premier surplomb assez lentement, puis, ayant repris souffle, il aborde et dépasse le second avec une précision et une rapidité admirables. Redescendu en rappel[2], il assure Sarquin. Celui-ci prend un bon départ, franchit trop vite le premier surplomb, arrive fatigué au second, ne parvient pas à s'élever et soudain dévisse[3].

Stéphane assure sa descente et me dit d'essayer à mon tour. Si Sarquin a échoué, ce n'est pas moi qui vais réussir. Je n'ai pas trop envie de tenter l'entreprise mais je ne puis me dégonfler devant les deux autres.

Je prends le départ plus lentement que Sarquin, je franchis le premier surplomb avec peine, en ménageant mon souffle. Au second surplomb il y a un rapide travail des mains à faire. Face au rocher je me rappelle tous les gestes de Stéphane et l'instinct qui m'habite les exécute. Mes mains se hissent sur des prises minuscules, un élan me soulève et, sans savoir comment, je passe. Au moment où je franchis le premier surplomb, je vois entre mon corps et mon bras le visage attentif de Stéphane en train de m'assurer. Quand, parvenu en haut je me retourne, je vois l'ébauche d'un sourire de satisfaction sur son visage. Son sourire d'Indien, comme disent les hommes de son chantier, et je ressens à travers lui un sentiment de joie, une plénitude totale.

Quand je reviens au sol Sarquin me regarde étonné, ne comprenant pas comment j'ai pu réussir là où lui, plus fort et plus entraîné, a échoué.

[1] Surplomb : partie supérieure d'un rocher qui s'avance et qui rend l'escalade très difficile.
[2] Descendre en rappel : contrôler sa descente à l'aide d'une corde.
[3] Dévisser : lâcher prise et tomber.

À partir de ce regard jeté d'en haut sur le sourire de Stéphane, le vertige, dont j'ai toujours souffert, me quitte. Je n'ai plus affaire qu'à la paroi, à la pesanteur, au travail de mes quatre pattes et je n'ai plus été paralysé par la peur. Quelque chose a eu lieu comme si Stéphane m'avait revêtu de sa force.

Aujourd'hui dans le bus, puis dans le métro qui me ramène à l'Opéra pour y prendre le RER[4], je songe à cet instant qui m'a soulevé pendant des semaines, et qui a compté, je m'en rends compte aujourd'hui, fortement dans ma vie.

C'était une preuve. Une preuve de l'efficacité de mon corps, c'était surtout une preuve de l'amitié de Stéphane. Il lui fallait, il nous fallait une épreuve de vérité. Il en a ménagé très subtilement les conditions. Il a été heureux de ne pas s'être trompé sur moi. C'est ici qu'il y a un doute car cette force dont j'ai disposé à ce moment-là, ce n'était pas ma force mais, par le pouvoir de son regard, la sienne. Pourquoi ce moment de triomphe, pourquoi ces années d'amitié si profonde, presque en dehors de la parole, me reviennent-ils si rarement en mémoire ?

Quelque chose a effacé ces moments heureux, les nombreux instants de risque, de force et de victoire de mes ascensions avec Stéphane. Quelque chose que je n'ai pas vécu, que je suis en train de vivre aujourd'hui et qui est sa mort.

Alors que j'ai vieilli, que mon corps a perdu de sa souplesse et de sa force, Stéphane sera toujours jeune, il aura toujours vingt-neuf ans, ses yeux bleus, ses cheveux blonds et son sourire d'Indien.

Vous ferez le commentaire du texte extrait du *Boulevard périphérique* d'Henri Bauchau en vous aidant des pistes de lecture suivantes :

1. Vous montrerez d'abord comment le texte dépeint une amitié exceptionnelle qui se révèle dans l'épreuve.
2. Vous montrerez ensuite comment le souvenir de l'ami disparu subsiste avec force dans l'esprit du narrateur.

[4] Le métro et le RER sont deux transports en commun de la région parisienne.

2. Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle

Le candidat traite, compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, l'un des trois sujets suivants :

A – Œuvre : Rabelais, *Gargantua,* chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

Texte : Eirick Prairat, *Propos sur l'enseignement*, 2019.

Nous enseignons toujours à quelqu'un – à Paul, à une classe –, nous enseignons aussi quelque chose. Scheffler relève que le verbe enseigner accepte trois constructions syntaxiques qui renvoient à trois sens distincts : « *to teach that* », « *to teach to* » et « *to teach how* ». En français, nous trouverions également trois occurrences mais sensiblement différentes : « enseigner (à Paul) que... », « enseigner (à Paul) à... » et « enseigner (à Paul)... ». La première occurrence « enseigner que... » signifie faire savoir, porter à la connaissance. On enseigne à Paul que Paris est la capitale de la France, que la Grèce est le berceau de la philosophie occidentale ou encore que Picasso est le père du cubisme. À strictement parler, on n'enseigne pas, on se contente simplement de faire connaître des données factuelles. D'un mot, on informe. C'est une manière classique de procéder pour affiner un concept[1] que de le distinguer de concepts voisins qui, au-delà d'un air de famille, demeurent finalement des concepts distincts. N'est-ce pas au travail de définition (de *finis*, la limite en latin) de mettre au jour des frontières, des séparations et finalement des nuances significatives ? L'occurrence « enseigner à...» nous renvoie à l'acquisition de savoir-faire, à l'apprentissage d'une pratique. On enseigne à Paul à chanter, à lire ou à jardiner. Précisons qu'il n'y a pas de savoir-faire sans savoir-être, et ce n'est que dans une appréhension analytique[2] que l'on peut isoler ce qui, dans l'effectuation[3] même, est toujours intimement mêlé : savoir-faire et savoir-être. Enfin, l'occurrence « enseigner... » nous renvoie, comme l'a suggéré Olivier Reboul, à l'idée d'étude. On enseigne la biologie ou la littérature, bref on enseigne des univers symboliques, des corpus de savoirs reliés et organisés. […]

Si enseigner, *insignare* en latin, signifie originellement montrer, indiquer, alors enseigner c'est indiquer « les routes qui mènent aux formes supérieures du monde ». Gilles Gagné a raison, il n'est pas utile d'enseigner la publicité, la télévision, les préjugés, le pouvoir de l'argent, la manière d'utiliser un téléphone cellulaire ou de naviguer sur un site, le salaire des vedettes, la pluie et le beau temps ou l'art de crier « Yeah ! » car toutes ces choses s'apprennent d'elles-mêmes, sans effort. En revanche, il convient d'enseigner ce qui est en arrière-plan de ce donné – l'économie, la sociologie, la philosophie, l'anthropologie[4] –, bref ce qui permet non de connaître

[1] Affiner un concept : préciser une idée générale et abstraite.
[2] Dans une appréhension analytique : avec une approche théorique.
[3] Dans l'effectuation : en pratique.
[4] Anthropologie : étude des comportements et des groupes humains.

mais de comprendre et par là même de se déprendre[5] du flot coloré et insignifiant de ces faits qui nous enveloppent et nous enserrent[6]. Le fait d'être tenu au courant « ne peut aucunement équivaloir à une promesse de liberté » (Chalier) si ce fait ne s'accompagne pas d'un ancrage dans « un ailleurs » (philosophie, sciences, économie, etc.) qui permet de mettre en perspective le donné factuel et de le juger de manière sereine. Enseigner, c'est « dépayser » comme le dit George Steiner, c'est initier aux formes les plus élaborées du monde, ouvrir à un monde commun qui permet l'authentique rencontre des subjectivités. À proprement parler, il n'y a pas d'allégeance[7] au maître, dans la relation d'enseignement, car son propos n'est pas *sa* parole, mais *une* parole qui le traverse, qui vient de plus loin et s'origine toujours dans un au-delà du maître. « L'enseignement, écrit justement Emmanuel Levinas, est une façon pour la vérité de se produire telle qu'elle n'est pas mon œuvre, que je ne puisse pas la tenir de mon intériorité ». L'enseignant est le représentant d'un « petit bout de monde », et c'est en son nom qu'il parle et qu'il est autorisé à parler. D'où une seconde définition : enseigner est une activité orientée vers les formes supérieures du monde qui, seules, permettent de donner sens au travail et à l'expérience des hommes.

L'enseignement n'est pas un art de la communication puisqu'il exige l'épaisseur du temps humain et historique. Le temps de l'introduction et de l'initiation, le temps long de la familiarisation avec ce qui ne se laisse pas d'emblée saisir car ce que l'on enseigne est précisément ce qui ne se donne pas de manière immédiate. Séquences, séances, programmation, progression : l'enseignement est « un art du temps » (Le Du)[8] et requiert un séjour, un lieu garanti par une institution qui a reçu de la société ou de ses instances légitimes[9] la mission de transmettre un héritage intellectuel et culturel.

(751 mots)

Contraction de texte : Vous ferez la contraction de ce texte en 188 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 169 mots et au plus 207 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous indiquerez à la fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : *Apprendre suppose-t-il de se détacher du temps présent ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur *Gargantua* (chapitres XI à XXIV) de Rabelais, sur le texte de l'exercice de contraction (texte d'Eirick Prairat) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e^ siècle au XVIII^e^ siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

[5] Se déprendre : se défaire, s'écarter.
[6] Enserrer : enfermer, encercler.
[7] Allégeance : soumission, obéissance.
[8] Chalier et Le Du sont deux philosophes qui se sont penchés sur les questions d'éducation.
[9] Instances légitimes : organismes reconnus exerçant le pouvoir et l'autorité.

B – Œuvre : La Bruyère, *Les Caractères,* livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte : Bérengère Parmentier, « Moralistes du Grand Siècle », *TDC* n°1077, 2014.

Le cas des « moralistes français » nous permet d'observer la constitution historique d'un genre. C'est une lignée qui se construit œuvre après œuvre. Quelques ouvrages du XVIIe siècle ont, l'un après l'autre, défini un terrain de pensée et d'écriture. Trois traits le caractérisent : un territoire d'analyse, les « mœurs » humaines ; un point de vue particulier, et non systématique[1] ; une forme brève, dispersée, discontinue. […]

La brièveté implique la multiplicité des énoncés, qui se succèdent sans former une unité continue. Comme l'écrit François de La Rochefoucauld : « Pour bien savoir les choses, il faut en savoir le détail ; et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites » (*Maximes,* 106). C'est dire que les propositions peuvent se succéder à l'infini, sans jamais construire un corps de doctrine conséquent. Le discours moral devient une succession d'observations de « détail », qu'il est toujours possible et nécessaire d'enrichir, ou même de contredire. La Rochefoucauld, qui explore inlassablement les manifestations de l'amour-propre parmi les hommes, relève l'impossibilité de clore le processus d'observation : « Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues ».

La dispersion des remarques accuse l'absence d'un point de vue unique et transcendant[2], ou d'un « grand récit », auquel se substituent des observations parcellaires, disjointes, dont l'articulation logique n'est pas évidente, ou reste même parfois totalement défaillante. « Je me contredis, il est vrai. Accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements », relève ironiquement La Bruyère (« Des jugements », 93). Il suggère ainsi que les *Caractères* sont composés non sur la base d'un savoir supérieur, mais comme collection de discours rapportés, des « jugements » qui ont cours parmi les hommes. […]

Ce qui définit ces « moralistes », c'est l'éradication[3] de toute perspective globale, au profit de la dispersion et de la discontinuité des observations. Quelle que soit par ailleurs l'adhésion des auteurs à la religion chrétienne, ou à une morale « raisonnable », comme dit La Bruyère, le travail de l'écriture consiste à défaire par petites observations les prétentions globalisantes[4] de la pensée ou du langage. Le point de référence du discours n'est autre que l'individu écrivant, face aux pages qu'il écrit, et face au public de ses lecteurs.

Chez les « moralistes », le discours moral est affaire de saisie momentanée, qui s'accomplit à l'instant du jugement, c'est-à-dire dans l'acte même de l'écriture. Dès lors la « manière » d'écrire devient déterminante : c'est en elle que vient s'inscrire l'acte du jugement, d'un sujet instable ou insituable sur un objet en fuite. […]

[1] Systématique : qui propose un système de pensée global.
[2] Transcendant : surplombant, supérieur.
[3] Éradication : suppression.
[4] Prétentions globalisantes : ambitions inatteignables de tout englober.

« Je consens [...] que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux », explique La Bruyère dans la préface de ses *Caractères.* L'interruption qui marque la fin de chaque unité de discours discontinu est bien une invitation jetée au lecteur, qui est appelé à poursuivre la série des observations à partir de son point de vue personnel. Il peut se laisser séduire par la clôture formelle qui signe le « style » de La Rochefoucauld, et qui donne à son texte un ton autoritaire : « Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois » (154). Mais il n'en est pas moins vrai que le discours s'arrête à la fin de la phrase pour faire place aux anecdotes, aux souvenirs, aux méditations personnelles du lecteur. Quel est le sens du mot « raison » dans la formule : « Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison » (42) ? C'est au lecteur de s'emparer de la question. Sa position se rapproche ainsi de celle de l'auteur, car chaque moraliste n'a cessé de relire et de réécrire son texte, comme s'il utilisait l'espace de silence qui isole chaque observation.

C'est le cas bien sûr de Pascal, dont nous pouvons suivre le travail sur les petits papiers découpés qui ont été conservés après sa mort. Mais l'exemple d'auteurs comme La Rochefoucauld et La Bruyère est plus probant[5] encore, puisque l'un et l'autre ont continué à reprendre et à transformer leurs textes après la première publication, tantôt réécrivant, ajoutant de nouvelles observations, tantôt retranchant des textes qui ne leur semblaient plus convenir, tantôt réagençant les unités discontinues pour produire de nouveaux effets de sens. En se faisant les relecteurs de leur propre texte, ils invitaient ainsi les (autres) lecteurs à devenir auteurs du seul discours moral qui leur semble pouvoir subsister, celui qui restera toujours inachevé.

(769 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 192 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 172 mots et au plus 212 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous indiquerez à la fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : *Peut-on selon vous tenir un discours complet et définitif sur la nature humaine ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur le livre XI des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de contraction (texte de Bérengère Parmentier) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e^ siècle au XVIII^e^ siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

[5] Probant : convaincant.

C – Œuvre : Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule »). Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte : Gisèle Halimi, *Ne vous résignez jamais*, 2009.

Avocate puis députée, Gisèle Halimi (1927-2020), qui a grandi en Tunisie, s'est fait connaître pour son engagement en faveur des femmes, notamment pour la loi autorisant l'avortement et celle sur la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique.

Aussi loin que remontent mes souvenirs, je revois les différences – infériorisantes, faites de soumission – assignées à notre vie de filles par rapport à celles de mes frères.

Si bien qu'à l'inverse de Simone de Beauvoir[1], qui réfléchit et écrit dans le calme spéculatif[2] de la théorisation, mon féminisme est né d'une révolte violente. Je décidai que je n'avais pas à servir mes frères, laver leur vaisselle, leur linge… Ma mère, armée de son « parce que tu es une fille » et de son « puisqu'ils sont des garçons » s'entêta. Les menaces, gifles et autres sanctions ne changèrent pas ma détermination. Je pris conscience qu'il fallait aller jusqu'au bout. « Jusqu'au bout ? » interrogeait ma mère vaguement inquiète, « c'est quoi ? ». Je me laisserai mourir. « Je ne mangerai plus rien. Je veux mourir. » Et j'entrepris une grève de la faim qui désorganisa le rythme familial des repas, des goûters. Le troisième jour, la tête me tournait et l'eau que je buvais me donnait des nausées. Le quatrième jour, j'avais un peu perdu de vue l'enjeu de cette bataille. Je m'étais installée dans le défi. Personne n'ignorerait ainsi mon existence de fille et ma rébellion. Désemparés, angoissés, Édouard et Fritna, mes parents, cédèrent. Pour sauver l'honneur – le sien – ma mère expliqua à nos proches que je n'étais pas comme les autres, que mon enfance avait été fertile en maladies, en bizarreries… Bref, qu'il était inutile d'espérer un compromis de raison. Problème réglé, Gisèle ne servirait plus ses frères. « Ni à table, ni dans la chambre, ni jamais ! » avais-je exigé en élevant la voix. L'accord conclu, et un premier potage avalé, je me jetai sur les *makrouds* – semoule frite farcie de dattes et enrobée de miel – spécialement confectionnés par ma grand-mère pour briser ma grève. Ils accompagnèrent, délicieusement, ma première victoire féministe. À sa base, pas la moindre trace encore de système philosophique ou conceptuel[3]. La volonté d'exister avait enclenché chez moi une revendication à l'état pur, presque sauvage. Une revendication née du désespoir de ma jeune vie. Plutôt disparaître que d'accepter cette invisibilité.

Je me suis donc approprié le féminisme par bribes à partir de ma vie, d'expériences concrètes et de durs constats. Un féminisme balbutiant[4] ses premiers liens avec la politique, à commencer par la décolonisation[5].

[1] Simone de Beauvoir : intellectuelle française du XXe siècle, auteure du *Deuxième sexe* (1949), texte fondateur du féminisme en France.
[2] Spéculatif : propice à la réflexion abstraite.
[3] Conceptuel : qui formule une idée générale.
[4] Balbutiant : à ses débuts, hésitant, difficile à exprimer.
[5] La Tunisie, sous protectorat français, devient indépendante le 20 mars 1956.

Lycéenne, à dix-sept ans, je fondai l'« Union des jeunes filles de Tunisie ». Malgré l'influence communiste très orthodoxe[6] de l'époque, j'y apportais une notion nouvelle : la discrimination des femmes et surtout sa spécificité. Marx[7] peut-être – Beauvoir n'a-t-elle pas gardé dans sa philosophie féministe la double approche marxiste de la domination et de l'aliénation[8] des femmes ? - mais Flora Tristan[9] surtout. Le cumul des discriminations, celles de la classe et celles du sexe, fabrique leur dépendance.

Ainsi, mon féminisme « instinctif », mais plus tard théorisé, s'est construit en moi en même temps que se construisait ma vie. Par ma vie justement. À l'inverse donc de Simone de Beauvoir, comme je l'ai dit.

Je n'ai lu *Le Deuxième Sexe* qu'à l'âge de vingt-trois ans. Je revis encore, aujourd'hui, l'émerveillement mêlé de stupeur qui me saisit.

Ainsi une femme, sans avoir souffert de la pauvreté (qui aggrave tellement la discrimination), du rejet (n'était-elle pas aussi une femme ?), née dans les livres et égale en diplômes aux hommes qui l'entouraient, avait pu, sans l'avoir ressenti, expliquer le malheur de devenir femme ? En débusquer et en dénoncer les responsables ? Une sorte de lumière éclairait mes chemins. Un livre mettait des mots sur mes maux[10], sur mon vécu, m'en livrait quelques clefs essentielles. […]

Nos attitudes se révélèrent différentes à l'égard des « victimes-femmes » dont nous étions toutes deux solidaires. Sans doute parce que mon féminisme n'était pas né de l'« intelligence théorique » de leur sort mais parce que ce sort était le mien. La vie de ces femmes, je la connaissais de l'intérieur. Comme je vivais et analysais la mienne.

Je ne déduis de ce clivage[11] aucune conclusion déterminante. Je pense cependant que ma défense des femmes – au prétoire[12], dans mes livres, dans les manifestations publiques – aurait eu un impact différent si elle n'avait été, en quelque sorte, en prise directe avec le malheur.

J'ai voulu, par l'action, lier féminisme et politique. Mettre en évidence les correspondances entre l'oppression des femmes et les racines sociales de l'oppression en général. Et aussi, proposer une stratégie de luttes des femmes où les procès politiques, les changements de lois, les manifestes, la désobéissance civile, auraient leur place.

(773 mots)

Contraction : Vous résumerez ce texte en 194 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise. Votre travail comptera au moins 174 mots et au plus 214 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

[6] Orthodoxe : conforme à la doctrine d'origine.
[7] Karl Marx : penseur allemand du XIXe siècle, théoricien du communisme.
[8] Aliénation : perte de liberté, qui dépossède les femmes d'elles-mêmes.
[9] Flora Tristan : femme de lettres du XIXe siècle, militante socialiste et féministe.
[10] Maux : souffrances, peines, malheurs.
[11] Clivage : séparation.
[12] Prétoire : tribunal.

Essai : *Mettre « des mots sur les maux » : en quoi est-ce une arme efficace pour lutter contre les inégalités ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de contraction (texte de Gisèle Halimi) et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à votre culture et à vos lectures personnelles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.